

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2005**

Rapport du commissaire aux comptes : Etats financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2005

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2005, qui font apparaître un actif net de 13.090.623 dinars pour un capital de 12.472.597 dinars et une valeur liquidative égale à 105,839 dinars par action.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 décembre 2005,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2005.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005
(Unité : en D.T.)

	NOTE	AU 31/12/2005	AU 31/12/2004
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	9 163 971	4 235 217
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		454 703	64 522
b - Obligations et valeurs assimilées		8 709 268	4 170 695
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	3 945 283	1 076 416
a - Placements monétaires		2 713 479	596 756
b - Disponibilités		1 231 804	479 660
AC 3 - Créances d'exploitation		2 496	1 228
a - Dividendes et intérêts à recevoir		2 496	1 228
AC 4 - Autres actifs		9 666	2 959
a - Débiteurs divers		9 666	2 744
c - Immobilisations nettes		0	215
TOTAL ACTIF		13 121 416	5 315 820
<u>PASSIF EXIGIBLE</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs		21 510	8 628
PA 2 - Autres créditeurs divers		9 283	6 321
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		30 793	14 949
<u>ACTIF NET</u>		13 090 623	5 300 871
CP 1 - Capital		12 472 597	5 016 068
CP 2 - Sommes distribuables		618 026	284 803
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		217	33
b - Sommes distribuables de l'exercice		617 809	284 770
ACTIF NET		13 090 623	5 300 871
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		13 121 416	5 315 820

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/05	01/01/05	01/10/04	01/01/04
		AU	AU	AU	AU
		31/12/05	31/12/05	31/12/04	31/12/04
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	126 457	455 615	67 113	301 482
a Dividendes		0	31 164	0	44 755
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		126 457	424 451	67 113	256 727
c Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	29 076	89 490	19 016	58 232
a. Revenus des bons du Trésor		8 777	21 865	0	0
b. Revenus des billets du Trésorerie		11 472	44 592	17 242	41 645
c. Revenus des certificats de dépôt		6 441	14 131	499	499
d. Intérêts sur comptes courants		2 386	8 902	1 275	16 088
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		155 533	545 105	86 129	359 714
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-18 212	-58 611	-8 637	-33 172
REVENU NET DES PLACEMENTS		137 321	486 494	77 492	326 542
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-6 112	-21 994	-2 197	-16 659
RESULTAT D'EXPLOITATION		131 209	464 500	75 295	309 883
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		60 236	153 309	-21 017	-25 113
SOMMES DISTRIBUABLES		191 445	617 809	54 278	284 770
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-60 236	-153 309	21 017	25 113
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		3 966	-24 302	2 571	-13 993
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-3 937	-17 592	-1 886	-2 069
Variation des plus (ou moins) values réalisées/cessions de titres		8 311	-6 231	5 101	-11 050
Frais de négociation		-408	-479	-644	-874
RESULTAT NET DE LA PERIODE		135 175	440 198	77 866	295 890

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2005

(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/05	01/01/05	01/10/04	01/01/04
		AU	AU	AU	AU
		31/12/05	31/12/05	31/12/04	31/12/04
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		135 175	440 198	77 866	295 890
a - Résultat d'exploitation		131 209	464 500	75 295	309 883
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-3 937	-17 592	-1 886	-2 069
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		8 311	-6 231	5 101	-11 050
d - Frais de négociation de titres		-408	-479	-644	-874
AN 2 - <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		0	-284 802	0	-259 728
AN 3 - <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		1 434 398	7 634 356	-359 045	-5 470
a - Souscriptions		3 490 706	15 067 396	1 775 356	9 283 576
- Capital		3 314 600	14 575 700	1 675 600	8 961 200
- Régularisation des sommes non distribuables		27 310	137 405	17 945	122 116
- Régularisation des sommes distribuables		148 796	354 291	81 811	200 260
b - Rachats		-2 056 308	-7 433 040	-2 134 401	-9 289 046
- Capital		-1 951 600	-7 167 500	-2 010 000	-8 952 300
- Régularisation des sommes non distribuables		-16 172	-64 775	-21 571	-111 405
- Régularisation des sommes distribuables		-88 536	-200 765	-102 830	-225 341
VARIATION DE L'ACTIF NET		1 569 573	7 789 752	-281 179	30 692
AN 4 - <u>ACTIF NET</u>					
a - Début de période		11 521 050	5 300 871	5 582 050	5 270 179
a - Fin de période		13 090 623	13 090 623	5 300 871	5 300 871
AN 5 - <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>					
a - Début de période		110 054	49 602	52 946	49 513
a - Fin de période		123 684	123 684	49 602	49 602
VALEUR LIQUIDATIVE		105,839	105,839	106,868	106,868
AN 6 - <u>TAUX DE RENDEMENT</u>		4,41%	4,41%	5,46%	5,33%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2005**NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2001 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtée comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE N°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 décembre 2005.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 décembre 2005 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 31 décembre 2005 à 9.163.971 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2005	% DE L'ACTIF
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/1	500	20.000	20.841	0,16
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	40.000	40.704	0,31
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	104.833	0,80
* Emprunt obligataire AL 2001/2	1.000	44.000	44.014	0,33
* Emprunt obligataire ATL 2001/2	2.000	80.000	84.360	0,64
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	40.000	40.273	0,31
* Emprunt obligataire CDS 2001	3.000	60.000	60.138	0,46
* Emprunt obligataire GL 2004-1	1.500	150.000	158.438	1,21
* Emprunt obligataire GL 2001-2	500	30.000	30.005	0,23
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	200.000	206.515	1,57
* Emprunt obligataire TUNISIE FACTORING 2002	6.000	240.000	248.595	1,89
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2001-2	2.000	80.000	83.698	0,64
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002-1	1.000	40.000	40.642	0,31
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002-2	3.000	180.000	187.182	1,43
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	204.000	207.320	1,58
* Emprunt obligataire AIL 2005-A	1.500	150.000	152.970	1,17
* Emprunt obligataire AIL 2005-B	2.000	200.000	203.961	1,55
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	40.000	42.256	0,32
		1.898.000	1.956.745	14,91
- B.T.A. :				
* B.T.A. 7,00% février 2015	500	505.000	529.302	4,03
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	704.690	741.023	5,65
* B.T.A. 7,00% février 2015	100	100.100	105.860	0,80
* B.T.A. 7,00% février 2015	700	706.790	741.023	5,65
* B.T.A. 7,00% février 2015	1.000	1.011.200	1.058.604	8,07
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	1.000	1.009.500	1.083.851	8,26
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	700	763.000	758.696	5,78
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	541.000	541.926	4,13
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	546.500	541.926	4,13
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	302.250	325.156	2,48
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	328.350	325.156	2,48
		6.518.380	6.752.523	51,46
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		8.416.380	8.709.268	66,37
TITRES OPCVM :				
* SICAV TRESOR	2.410	252.644	253.011	1,93
* SICAV ENTREPRISE	1.960	200.163	201.692	1,54
		452.807	454.703	3,47
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		8.869.187	9.163.971	69,84

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 décembre 2005, 126.457 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/05 Au 31/12/05	Du 01/10/04 Au 31/12/04
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	126.457 D	67.113 D
- Revenus des placements et autres valeurs	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	<u>126.457 D</u>	<u>67.113 D</u>

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2005 à 3.945.283 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2005	% DE L'ACTIF
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BILLETS DE TRESORERIE :				
* Billet FLEXO40 – 09/02/2006	1	48.977	49.550	0,38
* Billet FLEXO41 – 20/02/2006	1	146.930	148.275	1,13
* Billet FLEXO42 – 25/02/2006	1	195.907	197.474	1,50
* Billet Les Oliviers - 01 – 23/07/2008	1	304.310	309.595	2,36
		696.124	704.894	5,37
- BONS DU TRESOR :				
* BTCT52S – 29/08/2006	150	142.184	144.461	1,10
* BTCT52S – 29/08/2006	500	475.750	481.898	3,67
* BTCT52S – 01/11/2006	100	95.263	95.750	0,73
* BTCT52S – 01/11/2006	200	190.707	191.535	1,46
* BTCT52S – 12/12/2006	100	95.096	95.291	0,73
		999.000	1.008.935	7,69
- CERTIFICATS DE DEPOT :				
* B.I.A.T. – 01/01/2006	1	499.501	500.000	3,81
* B.I.A.T. – 08/01/2006	1	499.501	499.650	3,81
		999.002	999.650	7,62
TOTAL DES PLAC. MONETAIRES		2.694.126	2.713.479	20,68
- DISPONIBILITES		1.231.804	1.231.804	9,39
TOTAL GENERAL		3.925.930	3.945.283	30,07

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Les revenus des placements monétaires totalisent, au 31 décembre 2005, 29.076 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/05 Au 31/12/05	Du 01/10/04 Au 31/12/04
- Revenus des bons du Trésor	8.777 D	0
- Revenus des billets de trésorerie	11.472 D	17.242 D
- Revenus des certificats de dépôt	6.441 D	499 D
- Revenus des comptes de dépôt	<u>2.386 D</u>	<u>1.275 D</u>
	29.076 D	19.016 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au cours du quatrième trimestre 2005, comme suit :

Capital au 30 septembre 2005 :

- Montant	: 11.005.400 D
- Nombre de titres	: 110.054
- Nombre d'actionnaires	: 254

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 3.314.600 D
- Nombre de titres	: 33.146
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 88

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 1.951.600 D
- Nombre de titres rachetés	: 19.516
- Nombre d'actionnaires sortants	: 35

Capital au 31 décembre 2005 :

- Montant	: 12.368.400 D
- Nombre de titres	: 123.684
- Nombre d'actionnaires	: 307